

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,  
 Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré *gratuitement*.

ROUBAIX, 20 Novembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Décrets autorisant les caisses d'épargne établies à Valensole (Basses-Alpes), à Bazas (Gironde), et approuvant leurs statuts ; Nominations : dans l'ordre de la Légion d'honneur ; — de courtiers de marchandises.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le Conseil municipal ayant décidé qu'un résumé de chacune de ses séances serait publié dans le *Journal de Roubaix*, nous donnons aujourd'hui le procès-verbal de la séance du 9 novembre.

VILLE DE ROUBAIX.

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal.

Résumé de la séance du 19 novembre 1857.

1<sup>o</sup> Rapport de la Commission du budget pour 1858.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et il est donné lecture des articles de recette et de dépense, qui sont successivement votés par chapitre.

Ensuite l'ensemble du budget est mis aux voix et adopté. L'exercice 1858 se trouve réglé comme suit :

Recettes ord.	476,880 57	} 580,622 47
extraord.	103,741 90	
Dépenses ord.	261,743 75	} 563,299 59
extraord.	201,555 84	

Excédant de recette 17,322 88

Le budget de l'hospice et de l'hôpital et celui du bureau de bienfaisance sont l'objet d'un avis favorable, conformément au rapport de la même commission.

2<sup>o</sup> Réclamation d'une indemnité pour cause d'alignement.

Une demande est faite à la ville pour obtenir une indemnité à raison de cession d'une parcelle de terrain à la voie publique, dans la rue des Sept-Ponts.

Cette demande est rejetée.

3<sup>o</sup> Révision du tarif de l'Octroi.

Le Conseil nomme une commission de cinq membres pour préparer le travail de révision du tarif de l'octroi, dont la durée légale expire, pour les taxes additionnelles, le 31 décembre 1858, et pour les taxes principales, le 31 décembre 1859.

4<sup>o</sup> Le président du Conseil donne communication de trois lettres reçues, l'une de M. Rogeat, de Lyon, qui annonce l'envoi des appareils et accessoires du bureau de Conditionnement des laines et des soies ; une seconde de M. le duc de Montebello, promettant de faire connaître prochainement à quelles conditions la Compagnie du canal de l'Espierre pourrait faire remonter jusqu'à Roubaix des eaux en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins des établissements industriels ; la troisième de M. le Préfet, demandant quelques pièces nécessaires à l'instruction de l'affaire de l'abattoir.

5<sup>o</sup> Sur la proposition d'un membre, le Conseil décide que l'administration municipale livrera à la publicité, par la voie du *Journal de Roubaix*, le résumé du procès-verbal de chacune de ses séances.

La session de novembre est close.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE de Roubaix AUX HABITANTS DE CETTE VILLE.

D'après les demandes d'autorisation de puiser l'eau au canal qui se succèdent depuis quelque temps, et la décision de l'administration et du Conseil municipal qui conclut à ce que cette autorisation soit accordée à tous ceux qui la de-

manderont, puisque tous les habitants de la ville ont les mêmes droits. Nous avons jugé que le moment de traiter la question des eaux était venu. Cette question, qui préoccupe tous les esprits à Roubaix, qui a été jusqu'ici considérée comme une question d'avenir, est devenue par la force des choses un besoin, tellement urgent, qu'il faut le satisfaire à tout prix. Ce n'est pas seulement l'industrie qui réclame de l'eau, les maisons particulières de plusieurs quartiers ont elles-mêmes été privées, pendant la saison qui vient de passer, de cet élément si nécessaire à l'alimentation et aux travaux des ménages ; et, bien que l'hiver approche, les nombreux transports d'eau qu'on rencontre, à chaque instant, dans les rues, démontrent la continuation d'une pénurie, dont les suites seraient véritablement effrayantes pour notre ville, si on n'y trouvait un prompt remède.

L'administration municipale a pensé qu'il était grand temps de chercher les moyens de sortir de cette situation qui s'aggrave de jour en jour. Elle vient avec confiance exposer aux habitants de Roubaix le résultat de ses recherches et des études qu'elle a faites sur des renseignements puisés aux meilleures sources. Dans un délai prochain, elle espère être en mesure de présenter au Conseil municipal une proposition sur l'important sujet de la distribution des eaux ; en ce moment, elle ne peut que faire connaître l'état réel de la question et appeler le concours de toutes les lumières sur les moyens de la résoudre.

Pour procurer à la ville de Roubaix non-seulement toute l'eau dont elle a besoin actuellement, mais encore toute celle dont le développement continu de son industrie lui fera une nécessité dans l'avenir, quatre systèmes se sont présentés à nous et ont été l'objet d'un examen attentif. Savoir :

- L'achèvement du canal ;
- Le forage d'un puits artésien ;
- Un emprunt des eaux de l'Escaut ;
- Une prise d'eau dans la Lys.

Le premier de ces systèmes étant, évidemment, celui qui réunit le plus de sympathies dans Roubaix, et même le seul auquel on ait sérieusement songé, c'est par lui que nous avons commencé nos études.

Tout le monde sait dans quel but fut entrepris le canal de Roubaix dans sa première section, et comment le souterrain de Croix, qui devait nous amener les eaux de la Marque, resta inachevé. On sait également qu'en 1837, ce canal passa dans d'autres mains ; que la seconde section fut creusée entre Roubaix et la frontière ; mais que la communication entre les deux versants ne fut pas encore établie. Enfin nous n'avons pas besoin de rappeler qu'en 1855 la concession fut rachetée par la ville de Roubaix, parce que cette mesure, conseillée par le ministre des travaux publics, était considérée comme un moyen d'obtenir plus facilement l'achèvement du canal par l'Etat.

Le gouvernement ordonna en effet une nouvelle étude du projet de perçement du souterrain de Croix, et la dépense de cet ouvrage, qui avait été estimée en 1848, 3,840,000 fr. par M. Kolb, alors ingénieur ordinaire à Lille, fut évaluée en 1855 par son successeur, M. Menche, à 4,800,000 francs ; puis réduite, sur un travail de rectification du même M. Kolb, devenu ingénieur en chef, à 4,545,000 francs.

La dépense, quoique énorme, n'était qu'une question secondaire ; ce qu'il importait surtout de connaître, c'était l'avantage qui pouvait en résulter.

L'opinion publique n'avait pas cessé de réclamer, du temps de la Compagnie, l'achèvement du canal comme l'unique moyen de procurer à la ville de Roubaix, l'eau qui lui manque. C'est encore aujourd'hui le sentiment de beaucoup de monde. On croit volontiers à la possibilité de ce qu'on désire ; mais, ainsi qu'on devait s'y attendre, le Ministre demanda l'avis du Conseil général des ponts-et-chaussées, et cet avis ne fut rien moins que favorable à la demande de la ville.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 NOVEMBRE 1857.

LE PRINCE

ROMAN HISTORIQUE. (4)

(Suite. — Voir le numéro du 18 Novembre)

D'un autre côté, mademoiselle Willanow avait reçu une lettre de son frère, qu'elle croyait mort. On se rappelle qu'au moment où les satellites d'Orloff venaient de le percer de leurs coups, Marfa l'avait emporté dans une pièce voisine. Après de vains efforts pour le rappeler à la vie, elle abandonna ce qu'elle croyait n'être plus qu'un cadavre, pour s'informer du sort de mademoiselle Willanow. Cependant, le jeune homme ayant repris peu à peu ses sens, les Russes qui occupaient le palais Razanowsky furent assez humains pour le transporter dans un lazaret, où il fut longtemps entre la vie et la mort. Il guérit enfin, mais si lentement qu'il resta à l'hôpital une année entière. Comme, à son entrée dans l'établissement, il était hors d'état de donner aucun renseignement sur sa personne, le médecin l'inscrivit sous le nom de Worowitsch. Une fois guéri, il jugea prudent de

conservé ce pseudonyme, à la faveur duquel il échappait plus aisément à l'attention de la police russe, et qui lui facilita, en effet, les recherches qu'il entreprit pour se procurer des éclaircissements sur le sort de sa famille.

Worowitsch — nous continuerons de l'appeler ainsi — était courageux et entreprenant. Il recueillit avec un zèle infatigable des informations sur les moindres détails de la grande catastrophe. Ses amis étaient convaincus que son père avait trahi la cause de la Pologne par une lettre qui avait déterminé les patriotes à leur dernière et impitoyable insurrection. Cette circonstance donna lieu à de nouvelles recherches. Worowitsch se mit à examiner de plus près la lettre qu'il avait reçue lui-même à cette époque, et il s'aperçut pour la première fois qu'elle n'était pas de la main de son père, et qu'on avait contrefait habilement l'écriture et la signature du prince. Cette découverte fut importante, car il s'agissait de laver, aux yeux de la Pologne, l'honneur de son père. Il apprit que ce prince qui n'était pas un secret dans le camp russe — qu'Orloff, amoureux de sa sœur, s'était fait recevoir en qualité de secrétaire dans la maison du prince, dont il avait ensuite capté la confiance. Rapprochant de ces faits l'enlèvement de sa sœur par ce même Orloff, qui le faisait en même temps assaillir lui-même par ses soldats, il fut bientôt sur la voie.

Une correspondance secrète avec un grand nombre de patriotes le mit en possession d'une foule de lettres qu'ils avaient reçues de son père. Il les compara, les examina soigneusement, et y trouva la preuve évidente de l'infâme trahison d'Orloff. Il n'était pas difficile de savoir quelles troupes avaient occupé le palais Razanowsky : les registres militaires portaient

les numéros des compagnies et les noms des hommes. A l'aide de ces documents il retrouva plusieurs de ces derniers, et, comme ils n'étaient plus sous les ordres d'Orloff, ils lui avouèrent sans scrupule qu'ils avaient reçu du comte et exécuté l'ordre de tuer le fils du prince Razanowsky. Enfin, d'éclaircissement en éclaircissement, il en vint à connaître toutes les machinations d'Orloff.

L'unique but de Worowitsch était de convaincre, preuves en main, l'impératrice Catherine et la Pologne elle-même que son père n'avait pas été l'instigateur de la dernière insurrection ; il espérait ainsi faire réhabiliter le vieillard et faire cesser son exil.

Pour mettre ce projet à exécution, il fallait se rendre à Saint-Petersbourg et obtenir une audience de l'impératrice. Ce n'étaient pas choses faciles ; mais Worowitsch était jeune, et la jeunesse s'exagère volontiers ses forces.

Sachant où résidait Marfa, il usa de son intermédiaire pour annoncer à sa sœur qu'il arriverait bientôt. Ce fut cette correspondance qui mit mademoiselle Willanow dans une position équivoque et qui fit naître chez le comte et ses satellites, qui l'entourait d'espions, l'idée d'en profiter pour la contraindre à accepter sa main.

Après les premiers épanchements de joie entre elle et ses parents, on passa aux éclaircissements, et l'on se mit d'agir d'après un plan commun.

Confirmer les renseignements que Marfa, mademoiselle Willanow, rapportait à son père, était vivant, mais qu'il s'était marié, avec toute l'imprudence de son père, avec l'impératrice, et qu'il avait formé l'union de la cour

des accusations qui pouvaient le perdre. Cette nouvelle accrut encore l'inquiétude des vieillards ; ils recommandèrent instamment à leur fille d'engager son frère à garder son incognito aussi longtemps que possible.

Le prince conseillait d'attendre une circonstance heureuse pour agir, de ne point perdre de vue leurs intérêts, et de tenter de se rendre l'impératrice favorable par des voies indirectes.

On allait passer à l'abbé et au but de son voyage à Saint-Petersbourg, lorsqu'on fut interrompu par un bruit soudain parti de la pièce où étaient restées Marfa et la princesse Alexandra. Le lecteur se rappelle que ce bruit provenait de la brusque entrée d'André Orloff. L'entretien ne fut pas repris après son départ ; aussi mademoiselle Willanow n'apprit-elle rien de la mission de l'abbé.

En quittant Strelna, elle se trouvait dans une position non moins fautive et non moins pénible que précédemment. Elle savait ses parents et son frère tout près d'elle, et elle n'osait s'en ouvrir à personne. Dans les rares et courtes entrevues qu'elle eut avec Worowitsch, elle lui dit bien, il est vrai, qu'elle était le prince et la princesse, mais elle n'eut jamais le temps de se concerter avec lui sur la conduite à tenir.

Le marchand de suite avait appris aux deux vieillards que Worowitsch se trouvait au pouvoir d'Orloff, qui l'avait fait arrêter. Tremblant pour la vie de leur fils dès qu'ils le surent entre les mains de leur implacable ennemi, ils oublièrent leur propre péril, et l'amour paternel leur dicta la résolution courageuse d'aller implorer sa grâce aux pieds de l'impératrice.

Orloff fut assez heureux pour les reconnaître en se rendant au palais de la Tsarine et les fit arrêter, comprenant que, par ce coup de main,

(4) La reproduction de ce feuilleton est interdite.